

AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra **une consultation écrite** quant à l'objet et aux conséquences des **projets particuliers de construction, d'occupation et de modification d'un immeuble (PPCMOI)** approuvant des projets particuliers (PPCMOI) situés au **1070, avenue O'Brien, au 9191, boulevard Cavendish et au 720-750, rue Ouimet**, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5). **Les projets de résolution des PPCMOI ont été adoptés le 1^{er} février 2022.**

Le **premier projet de résolution pour le PPCMOI du 1070, avenue O'Brien** vise à autoriser l'usage « 2221-07 réparation générale » comme usage principal dans le bâtiment situé au 1070, avenue O'Brien, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5).

Le **premier projet de résolution pour le PPCMOI du 9191, boulevard Cavendish** vise à autoriser l'installation d'un casier extérieur au 9191, boulevard Cavendish, lot 6 374 816 (IKEA), en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5).

Le **premier projet de résolution pour le PPCMOI du 720-750, rue Ouimet** vise à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages sur le lot no. 2 190 496 en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5).

En vertu de l'arrêté ministériel 2021-054 du 16 juillet 2021, toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours à compter du **9 au 23 février 2022** inclusivement, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 514 855-6000 poste 4093.

Les commentaires écrits peuvent être soumis **par courriel** à l'adresse suivante : saintlaurent@ville.montreal.qc.ca ou **par courrier** au **777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7**.

Les documents d'information relatifs au PPCMOI sont disponibles pour consultation à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saintlaurent>.

Une présentation publique virtuelle sera organisée en **février 2022**. Plus de détails sur la tenue de cette présentation publique virtuelle ainsi que sur le premier projet règlement seront disponibles sur le site internet de l'Arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Fait à Montréal, le 9 février 2022.

Benoît Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement